

Présentation Aéro-Talents

*Hélène Fortier
Bureau du Québec CRSNG
29 février 2016*

CONNEXION. COLLABORATION. PROSPÉRITÉ.

CONNEXION. COLLABORATION. PROSPÉRITÉ.



Conseil de recherches en sciences
naturelles et en génie du Canada

Natural Sciences and Engineering
Research Council of Canada

LE CRSNG EN CHIFFRES ET EN FAITS

ORGANISME SUBVENTIONNAIRE FÉDÉRAL EN SCIENCES NATURELLES ET EN GÉNIE AU CANADA

Budget : 1,1 MM \$

248 M \$ au Québec :

764 partenaires industriels

2 649 professeurs appuyés par le CRSNG

1 536 bourses accordées aux étudiants



300 M \$ pour les partenariats Universités/Collèges-Industrie

CONNEXION. COLLABORATION. PROSPÉRITÉ.

CONNEXION. COLLABORATION. PROSPÉRITÉ.

Bourses Expérience

Le stage

- ✓ Doit être un stage de recherche ou de développement en sciences naturelles et génie
- ✓ Doit être d'un minimum de 12 semaines et d'un maximum de 16 semaines – bourse calculée au prorata selon les semaines travaillées
- ✓ La demande doit être déposée au plus tard avant la fin du deuxième mois du stage – si stage conditionnel à la bourse, au moins 4 mois avant le stage

Demande traitée au Bureau régional : 2 semaines



Bourses Expérience

Le stage

- ✓ Un maximum de 15 bourses par employeur par exercice financier (1^{er} avril au 31 mars)
- ✓ L'entreprise doit offrir des installations de recherche ou de production où la recherche peut y être menée et une supervision adéquate
- ✓ Les résultats de la recherche doivent être absorbés par l'entreprise



Nouveau : 2 000 \$ remis en bourse directement à l'étudiant par le FRQNT (nombre limité de bourses – premier arrivé – premier servi)

Bourses Expérience

Pour être admissible

- ✓ Être étudiant au 1^{er} cycle en sciences naturelles et génie et avoir complété au moins une année
- ✓ Être inscrit à une université admissible le trimestre précédant le stage
- ✓ Avoir obtenu une moyenne cumulative de B- ou B selon l'université
- ✓ Être citoyen canadien ou résident permanent
- ✓ Un maximum de 3 BRPCI durant les études universitaires et d'une BRPCI/année



Bourses Expérience

Pour postuler, vous devez

- ✓ Compléter la partie 1 du formulaire 202 en ligne
- ✓ Télécharger votre dernier relevé de notes officiel en ligne
- ✓ Transmettre le numéro de référence à l'employeur une fois le formulaire complété
- ✓ Demander à l'employeur de compléter la partie 2 du formulaire 202 en ligne

Demande traitée au Bureau régional : 2 semaines





« Nous voulons vous aider! »

Hélène Fortier

Helene.fortier@nserc-crsng.gc.ca

Tél. : (514) 496-4721

CONNEXION. COLLABORATION. PROSPÉRITÉ.

